

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Quelques pages sont coupées.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						<input checked="" type="checkbox"/>					

L A
SEMAINE RELIGIEUSE
 D E
QUEBEC

Propriétaire Rédacteur :

L'abbé D. GOSSELIN

SOMMAIRE :

Saint Jean-François Régis et le Canada 385.—Apostolat de la prière 386.—Le massacre de Lachine 387.—De la Prescription 388.—Séminaire de Chicoutimi et Collège de Lévis 388.—Les derniers jours du R. P. Damien 389.—Histoire d'une persécution, par la Sœur Mieczysławska, Basilienne 389.—Petites chroniques 391.—Nouvelles Religieuses 392.—Le Bonheur 392.—Avis importants 392.

Saint Jean-François Régis et le Canada

Au lendemain de l'inauguration du monument Cartier-Brebeuf, il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'apôtre du Velay, Saint Jean-François Régis, a été aussi, au moins de cœur, un apôtre du Canada. Si son supérieur avait obtempéré à ses désirs, sur la liste des héros chrétiens qui ont noms Jogues, Lallemand et Brebeuf, nous aurions l'honneur de voir figurer celui que l'Église a placé sur ses autels au siècle dernier.

L'admirable lettre que nous reproduisons aujourd'hui, met ce fait en pleine lumière et l'établit d'une manière incontestable.

Si pénibles qu'eiles eussent été, dit son historien, les missions de Régis dans le Vivarais n'avaient pas suffi à satisfaire l'insatiable amour des souffrances qui le dévorait. Il brûlait de répandre son sang pour Jésus-Christ. Comme les Jésuites venaient, au prix de fatigues inouïs, d'inaugurer les Missions du Canada, Saint François Régis

écrivait au P. Général de la Compagnie de Jésus pour qu'on l'y envoyât.

Voici la teneur de cette lettre :

" Puy, 15 décembre 1634.

" Je me sens, mon très révérend Père, un si véhément désir de passer au Canada pour m'y consacrer au salut des peuples sauvages qui l'habitent; que je croirais manquer à la vocation divine si je ne vous manifestais les sentiments que Dieu m'inspire à cet égard. Je vous les expose aujourd'hui et je vous supplie très instamment d'exaucer mes vœux, malgré mon indignité. Ma confiance en la bonté de Dieu est si grande qu'elle ne me permet pas de douter que vous ne m'accordiez la grâce que je vous demande avec larmes et que je souhaite si ardemment. Vous savez, mon très révérend Père, que je suis d'un tempérament à l'épreuve des plus grandes fatigues. Flût à Dieu que ma vertu fut aussi forte que ma santé est vigoureuse. Mais j'espère qu'elle se fortifiera dans l'infirmité même, et qu'en travaillant par l'ordre de Dieu, sa divine grâce soutiendra ma faiblesse. Je sais que mes fautes ne peuvent être que très fréquentes au milieu d'une nation si perverse; et, par cette raison, je prends la liberté de me recommander à vos saints sacrifices."

Le Général de la Compagnie de Jésus, qui était alors le R. P. Vitelleschi, ne crut

pas devoir accorder l'autorisation demandée, et le saint religieux reprit ses travaux apostoliques dans le Vivarais, sans renoncer toutefois au projet qu'il nourrissait. En effet, quelque temps après, il écrivait une seconde fois, de la petite ville d'Aubenas, où la Compagnie de Jésus avait un collège, pour redemander avec de nouvelles instances la mission du Canada. Cette nouvelle lettre porte la date du 21 novembre 1635. Mais évidemment, Dieu ne le voulait pas de l'autre côté de l'Océan, et quelques mois après, (avril 1636), il recevait en rentrant au Fuy, une lettre où le P. Général, tout en louant son zèle, lui annonçait qu'il ne pouvait point pour le moment passer chez les Hurons.

Le Vivarais et le Velay continuèrent donc à bénéficier des labeurs de celui qui semait les miracles sur son passage, métamorphosait toutes les populations qu'il visitait, et qui devait, dans dix ans à peine, se tresser la couronne que les anges devaient un jour déposer sur son humble front.

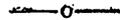
Si l'éloquence a ses triomphes, la sainteté a aussi les siens, qui sont de beaucoup supérieurs aux premiers. S. François Régis dédaignait les artifices du langage, sa parole était sans apprêt. Mais il exposait les vérités chrétiennes avec une netteté et une simplicité qui les rendaient sensibles aux plus stupides, avec une solidité qui convainquait les plus opiniâtres, avec une onction divine qui forçait les plus insensibles à les aimer. Sa vie sainte achevait de lui donner sur les foules un empire que les plus grands orateurs eussent envié: sans parler, il persuadait et touchait.

Il puisait sans doute ces dons précieux dans la vie pénitente qu'il menait. " Il traitait son corps d'une manière impitoyable, tout affaibli et exténué qu'il était d'ailleurs. Un peu de pain et de lait, des légumes cuits à l'eau, formaient toute sa nourriture. Trois ais ou le plancher étaient son lit, encore ne prenait-il que deux ou trois heures au plus de sommeil. Il dormait toutes les nuits sa chair par de sanglan-

tes disciplines, et il était toujours couvert d'un rude cilice !

Sa profonde humilité lui avait fait acquiescer un empire souverain sur lui-même. Aussi, sa seule réponse fut le silence, lorsque certains prêtres réussirent un moment à préjuger contre lui l'évêque d'un diocèse qu'il avait fécondé de ses sueurs. Comme le permet toujours la Providence, les soupçons injustes tournèrent à sa gloire et à la honte des colomniateurs.

Telles sont les grandes lignes du portrait de S. Jean-François Régis, que l'on appelait déjà " le saint," et que le pape Clément XI a inscrit au calendrier des saints. Tout en admirant les vues de Dieu, n'avons-nous pas le droit, après cela, de regretter un peu de ne pouvoir le compter au nombre des apôtres qui ont maintenant leur monument à l'endroit même où fut leur première résidence.



APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Août 1889

Désignée par Son Ém. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII :

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Les orgueilleux et ineptes inventeurs des " faux dogmes " de 89 ont accompli pompeusement, en paroles, l'affranchissement du genre humain. Mais de fait, sans l'action puissante du christianisme, répudiée par les hommes de 89, l'humanité déchue serait demeurée nécessairement dans la plus dégradante servitude. C'est au Calvaire, avec l'effusion du sang d'un Dieu, que commença réellement l'abolition progressive de l'esclavage.

Or, après d'importantes étapes, après la suppression effective de l'esclavage dans presque tous les États chrétiens, après avoir fait interdire sur mer la traite des noirs, l'Église en est arrivée à promouvoir aujourd'hui, dans le même sens, une grande et décisive croisade dans l'intérieur de l'Afrique.

Chose effrayante à dire ! Les plus récentes nouvelles de ces pays nous révèlent,

dans toute son horreur, l'épouvantable razzia annuelle d'un *demi million* de créatures humaines, et les victimes sont, en grande majorité, de pauvres femmes et de faibles enfants, qu'on soumet souvent à d'atroces tortures et qu'on destine toujours à la plus ignoble corruption !

Pour soulever en leur faveur le monde chrétien, un nouveau Pierre l'Hermitte s'est levé ; et l'on voit avec admiration ce vénérable prince de l'Église parcourant, malgré son grand âge, les capitales de l'Europe et recueillant, pour sa noble campagne, les adhésions enthousiastes des protestants eux-mêmes.

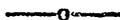
Certes, il convient que tous nos Associés, dévoués comme ils le sont au salut des âmes, soutiennent de toute façon ces généreux efforts. Mais il est besoin avant tout d'ardentes prières.

Adressons-nous au glorieux apôtre des Nègres, Pierre Claver, S. J., que le Pape vient d'élever tout exprès aux honneurs de la canonisation. Adressons-nous surtout—c'est Léon XIII qui nous y exhorte—au "Cœur de Celui qui s'est fait miséricordieusement le frère de tous et de chacun des hommes" (Encyclique aux évêques du Brésil). "Là, nous dit encore le Pape, saint Paul avait puisé cette flamme et ces ardentes paroles" principe de la campagne anti esclavagiste qui dure depuis dix-huit siècles.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour l'affranchissement des victimes de l'esclavage et pour le succès de la croisade engagée, au nom de l'Église, en faveur de leur délivrance.



Le massacre de Lachine

Les citoyens du village Lachine se proposent de commémorer, par un service funèbre, le 200^e anniversaire de cette nuit horrible connue dans notre histoire sous le nom de "Massacre de Lachine."

Voici le récit que fait Ferland de cet épisode tragique :

"Le 4 août, au milieu d'une tempête accompagnée de pluie et de grêle, 1400 Iroquois traversaient le lac Saint Louis et tombaient inopinément sur le haut de l'île de Montréal. Le lendemain, 5 août, ils se dispersèrent pendant la nuit sur une étendue de trois lieues, et commencèrent un massacre général. Ils exercèrent, dit M. de Belmont, tout ce qu'ils savaient de cruautés, et se surpassèrent eux-mêmes, laissant les vestiges d'une barbarie inouïe ; des femmes empalées, des enfants rôtis sur les cendres chaudes, toutes les maisons brûlées, tous les bestiaux tués, 90 personnes emmenées, furent brûlées cruellement et immolées à la vengeance des Iroquois ou plutôt à celle de Dieu qui se servait des Iroquois pour ministres de sa Justice, parceque cette paroisse de Lachine avait été le théâtre le plus fameux de l'ivrognerie des sauvages.

"M. de Vaudreuil reçut ordre, à la première alarme, de se jeter avec environ cent hommes dans le fort Rolland à Lachine ; un parti considérable des ennemis se porta entre ce fort et celui de l'église de Lachine ; et ils se cachèrent partie dans le bois et partie dans les blés. Comme on craignait que les forts ne fussent forcés, on détacha de Montréal le lieutenant de la Robesle avec quarante soldats et environ le même nombre de sauvages du Sault et de la Montagne. Les soldats furent attaqués et presque tous tués à la vue du fort Rolland ; et les sieurs de la Robesle, de la Plante et de Villedonné tombèrent entre les mains des Iroquois, sans que M. de Vaudreuil pût leur porter secours, car il avait reçu des ordres précis de ne point exposer son détachement en sortant de la place.

"Les Iroquois restèrent les maîtres de la campagne, et se répandirent dans l'île de Montréal, laissant partout des traces sanglantes sur leur passage. Les ravages continuèrent ; et, dans le seul canton de Lachine, ils enlevèrent près de 100 personnes et en brûlèrent près de 200.

“ Pendant cette horrible exécution, Dieu sembla avoir été l'esprit de force et de conseil aux Français, qui furent partout honnêtement battus, insultés et moqués par les sauvages. Personne n'osa s'opposer à eux jusqu'au mois d'octobre, et le premier succès contre eux fut dû à vingt-huit coureurs canadiens, conduits par les sieurs Dulhut et de Mantet.”

—o—

De la Prescription

—

La prescription est un moyen d'obtenir un droit par une possession continue pendant un certain temps déterminé par la loi. Si ce droit est l'acquisition d'un bien, la prescription se nomme *acquisitive*, et elle s'appelle *libérative* si elle libère d'une servitude ou d'une dette.

Pour que la prescription produise ses effets, les conditions suivantes sont absolument requises. Il faut: 1o que la chose soit *prescriptible*; 2o qu'il y ait *possession*; 3o un *certain temps* défini par la loi; 4o un *titre*; 5o la *bonne foi*.

Sans entrer dans aucun détail sur le caractère des diverses conditions de la prescription, par exemple, que de droit commun les choses *usurpées*, et à plus forte raison les choses appartenant à l'Église, *ne peuvent jamais être prescrites*, ou qu'il faut une possession tout à fait tranquille pour prescrire; nous dirons seulement un mot de la *bonne foi*.

La *bonne foi*, dans l'espèce, est la ferme persuasion par laquelle quelqu'un juge prudemment que la chose qu'il possède est sienne et qu'il la possède en justice.

1o Personne ne peut par la prescription acquérir le domaine d'une chose ou la possession d'un droit, s'il *manque de bonne foi*. Le IVe concile de Latran en donne la raison suivante: “ Parceque tout ce qui ne vient pas de la foi est péché, nous définissons par jugement conciliaire qu'aucune prescription soit civile, soit canonique, ne vaut sans la bonne foi, d'où il faut que celui qui prescrit

n'ait en aucun temps conscience qu'il détient le bien d'autrui.” Il y a de plus cet a règle de droit: “ Le possesseur de mauvaise foi ne prescrit en aucun temps.” Il est important de remarquer que la bonne foi est essentiellement requise non seulement pour la prescription *acquisitive*, mais aussi pour la prescription *libérative*.

2o Il est difficile, sinon impossible, que les prescriptions d'un an, de deux ou de cinq, que renferme notre Code Civil, puissent s'appuyer sur la bonne foi.

3o Si la bonne foi fait défaut, ni la loi, ni la sentence d'un juge, qui de soi ne peut pas rendre juste ce qui est injuste, ne peut ni transférer le domaine d'une chose, ni éteindre soit une dette, soit une servitude. Elle ne fait alors que conférer un titre coloré qui ne vaut rien au for intérieur.

4o Par conséquent, si quelquefois le droit civil ne requiert pas la bonne foi, ou s'il requiert cette bonne foi seulement au commencement de la possession d'une chose, il est certain que cette *disposition du droit ne vaut rien au for de la conscience*.

—o—

Séminaire de Chicoutimi et Collège de Lévis

—

L'annuaire de ces maisons d'éducation, dotées toutes deux d'un cours classique et commercial, accuse un état de prospérité qui laisse entrevoir les plus belles espérances pour l'avenir.

Pendant l'année 1888-89, le nombre des élèves du Séminaire de Chicoutimi a été de 105; et celui des élèves du Collège de Lévis, de 330.

Le personnel dévoué de ces deux institutions ne peut manquer de les mettre, à bref délai, si elles n'y sont déjà, sur un pied de parfaite égalité avec les établissements les plus renommés du même genre.

—o—

Les derniers jours du R. P. Damien

Depuis le 28 mars, le R. P. Damien n'a plus quitté sa chambre. Ce jour là, il a arrangé ses affaires temporelles. Après avoir signé ses papiers, il me dit: Que je suis content d'avoir tout donné à Monseigneur; maintenant je meurs pauvre, je n'ai plus rien à moi.—Jeudi 28 mars, il commença à garder le lit. Samedi 30, il a fait sa préparation à la mort. C'était vraiment édifiant de le voir; il paraissait si heureux. Lorsque j'eus entendu sa confession générale, je me confessai à lui; ensuite nous renouvelâmes ensemble les vœux qui nous attachent à la Congrégation. Le lendemain, il reçut le saint Viatique. Dans la journée, il était gai, joyeux comme d'habitude. Voyez-vous mes mains? disait-il, toutes mes plaies se ferment, la croûte devient noire; c'est signe de mort, vous le savez bien. Voyez également mes yeux; j'ai vu tant de lépreux mourants, je ne me trompe pas, la mort n'est pas loin. J'aurais beaucoup désiré voir encore une fois Monseigneur; mais le bon Dieu m'appelle à célébrer les Pâques avec Lui. Que Dieu en soit béni! Il ne pensait plus qu'à se préparer à mourir. Il n'y avait plus à s'y méprendre, on voyait que la mort approchait.

Le 2 avril, il reçut l'Extrême-Onction des mains du R. P. Conrardy. Que Dieu est bon, me dit-il dans le courant de la journée, de m'avoir conservé assez longtemps pour avoir deux prêtres à côté de moi pour m'assister à mes derniers moments, et puis de savoir les bonnes sœurs de la Charité à la léproserie, c'était là mon *Nunc dimittis*. L'œuvre des lépreux est assuré, je ne suis donc plus nécessaire, aussi sous peu je m'en irai là-haut.—Quand vous serez là-haut, Père, lui dis-je, vous n'oublierez pas ceux que vous laissez orphelins.—Oh non, répondit-il, si j'ai quelque crédit auprès de Dieu, j'intercéderai pour tous ceux qui se trouvent à la léproserie. Je lui demandai de me laisser son manteau

comme Elie, pour avoir son grand cœur.—

Eh! qu'en feriez-vous, me dit-il, il est tout plein de lèpre. Je lui demandai alors sa bénédiction. Il me la donna les larmes aux yeux, il bénit aussi les courageuses filles de saint François, pour la venue desquelles il avait tant prié.....

Conformément à son désir d'être enterré sous l'arbre de pandanus où il avait passé les premières nuits de son apostolat, j'avais fait préparer pendant sa maladie, à l'endroit indiqué, un caveau. C'est là que sont renfermés les restes du bon P. Damien, que le monde appelle avec raison, le héros de la charité.

Molokai, 1839.

PÈRE WENDELIN, SS. CC.

Histoire d'une persécution, par la Sœur
Mieczyslawska, Basilienne (1)

I

EXPULSION DE MINSK, 1838-40

Pendant l'été de 1838, Siemaszko (évêque apostat) nous invita, à trois reprises différentes et par écrit, à passer au schisme. Dans ses diatribes impies, il donnait à saint Basile le nom de schismatique; il disait que la règle de l'ordre des Basilicains n'était qu'une erreur grossière, à laquelle il avait enfin renoncé par la grâce de Dieu; et qu'après avoir reconnu que la vérité n'existait que dans la religion soi-disant orthodoxe (grecque schismatique), il nous engageait, en qualité de pasteur, nous, ses brebis, à nous détacher de l'Église romaine, et à abandonner la règle de saint Basile.

Ce blasphème de Siemaszko contre saint Basile et la règle nous parut d'autant plus étrange que les schismatiques eux-mêmes vénèrent saint Basile comme saint, et que dans leurs monastères ils observent sa règle, mais défigurée, il est vrai, par bien des

(1) La sœur Mieczyslawska était Abbessse des Religieuses de Minsk, en Pologne; et les faits qu'elle rapporte, tout incroyables qu'ils paraissent, sont copondant parfaitement authentiques.

erreurs. Ce qui explique la haine de Siemaszko contre saint Basile et la rage si ostensiblement manifestée dans tout le cours de la persécution exercée contre la religion grecque-unie, c'est que les catholiques se servent, comme d'un bouclier invincible contre le schisme, de la doctrine et de la règle de ce Père de l'Église, règle que les Basiliens et les Basiliennes observent dans toute son intégrité.

Siemaszko exigeait que nous missions, au bas de la fatale invitation qu'il vous avait envoyée, ces paroles : Nous l'avons lue ; ce qui aurait été pour lui l'équivalent de celles-ci : Nous l'avons acceptée. Après le premier et le second refus, il insista fortement ; après le troisième, il nous menaça.

Se présentant en personne, et pour la première fois après son apostasie, il me demanda avec colère :

“ Pourquoi n'as-tu pas signé l'écrit que je t'avais adressé par trois fois ? — Parce que dans cet écrit j'ai découvert des mensonges infâmes.—Que veux tu dire par là ? —Je veux dire que si, étant Basilien, tu as eu le malheur d'apostasier, c'est une preuve qu'après avoir reconnu l'ivraie parmi le bon grain, saint Basile la rejetée, ou bien que toi-même, te reconnaissant indigne de te trouver au nombre de ses enfants, tu les as abandonnés par une double apostasie.”

A ces paroles, il grinça des dents et s'écria ; “ Tais-toi, hydre infernale ! ” — Ne m'appelle pas hydre infernale, mais plutôt hydre de la vérité.—Qui est-ce qui te donne l'audace de me tenir un pareil langage ? — Dieu lui-même.—Qui est-ce qui te l'a appris ? — L'Esprit-Saint.—Sais-tu à qui tu parles ? — A un apostat.—Ne savez-vous pas que j'ai été votre évêque, votre pasteur, et que je suis à présent plus qu'évêque, plus que pasteur ? — Oui, il est vrai, tu as été notre pasteur ; mais maintenant tu es le loup dévorant de ton troupeau.”

Voyant le même courage dans toutes nos Sœurs, il s'écria :

“ Arrête, et redeviens ce que tu as tou-

jours été ; je t'ai toujours connue bonne et douce comme un ange, et maintenant tu me parais être un démon.—Tant que tu as été ange, je t'ai traité comme un ange ; mais, depuis que tu es devenu démon, je te traite comme je dois traiter un démon.—Je te pardonne en faveur de la bénignité de l'empereur, qui veut bien vous accorder trois mois pour réfléchir ; si vous reconnaissez la vérité, vous jouirez de vos biens et vous mériterez la grâce de Sa Majesté ; mais si vous vous obstinez dans votre résistance, je vous annonce tout ce que vous pourrez vous figurer de plus affreux. — Dans ce qu'il y a de plus affreux, nous choisirons le pire pour souffrir davantage ; mais nous n'abandonnerons jamais notre sainte foi catholique, apostolique et romaine. ”

Après le départ de Siemaszko, nous nous informâmes si les couvents voisins avaient eu à subir une semblable épreuve. Nous apprîmes que Siemaszko avait adressé de pareilles invitations, par écrit, même à des religieuses du rite latin. Le troisième jour après cette scène comme j'allais à peine, lorsque Siemaszko accompagné du gouverneur civil de Minsk, Uszakoff et d'une troupe armée, força, à cinq heures du matin, les portes du couvent, et y entra au moment même où nous sortions de nos cellules pour nous rendre au chœur. Les soldats se jetèrent sur les portes de nos chambres pour nous en défendre l'entrée. A la vue du danger, toutes les sœurs se groupèrent autour de moi. (C'était un vendredi.)

“ Où allez-vous ? nous demanda brusquement Siemaszko.

—A la méditation.—A la méditation, à la méditation,” dit-il en souriant, puis il ajouta : “ Par ordre de Sa Majesté, je vous avais accordé trois mois ; mais je viens dès le troisième jour, car le mal pourrait empirer. Voilà donc le dernier moment de liberté qui vous reste ; vous êtes encore libres de choisir entre les richesses que vous possédez, jointes à celles que la magnanimité de l'empereur est prête à y ajouter, si vous

passer à la religion orthodoxe; et les travaux forcés et la Sibérie, si vous persistez dans votre refus.—De ces deux choses, nous choisissons la meilleure, c'est-à-dire les travaux forcés et cent Sibéries, plutôt que d'abandonner Jésus-Christ et son Vicaire.—Attendez un peu; l'orsqu'à force de verges je vous aurai enlevé la peau dans laquelle vous êtes nées, et qu'une autre peau aura recouvert vos os, vous deviendrez plus traitables.

Toutes mes sœurs poussèrent un cri d'indignation, et j'entendis distinctement la voix de ma sœur Wawrzecka qui lui dit: "Enlève notre peau, enlève notre chair, brise nos os; mais nous resterons fidèles à Jésus-Christ et à son Vicaire.

A ces mots, Siemaszko donna l'ordre aux soldats de nous chasser; il blasphémait horriblement, et enragé de colère contre moi, il s'écria: "O sang de chien polonais! sang de chien varsovien! je t'arracherai la langue!"

Lorsque nous fûmes près de la porte de l'église, je me jetai aux pieds, non de Siemaszko, mais du gouverneur, en lui demandant avec un accent de douleur indécible la permission de faire nos adieux à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement. Siemaszko me dit une nouvelle injure; mais le gouverneur accéda à ma demande. Nous nous précipitâmes dans l'église en sanglotant, et prosternées devant le Saint-Sacrement, nous priâmes ensemble pendant un instant. "Seigneur, dimes nous, nous voulons ce que vous voulez; accompagnez-nous, fortifiez-nous, apprenez-nous les mystères de votre Passion, pour que nous ayons la soif et le courage de mourir pour vous."

Nous étions trente-cinq, et, lorsque les soldats reçurent l'ordre de nous chasser de l'église, trente-quatre se levèrent; la trente-cinquième était restée morte devant le Saint Sacrement: son cœur s'était ouvert de douleur et d'amour. Cette bonne Sœur s'appelait Rosalie Lauszecka, religieuse

depuis trente ans; elle était âgée de cinquante-sept ans.

Au sortir de l'église, je me jetai de nouveau aux pieds du gouverneur, en le suppliant de nous laisser emporter un crucifix, pour que la vue de notre Seigneur crucifié nous apprit à porter notre croix. Siemaszko s'obstinait à ne pas nous le permettre; on avait même arraché de nos mains le crucifix contenant les reliques de saint Basile, qui était en argent et enrichi de pierres fines; mais le gouverneur nous permit au moins de porter devant nous celui qui était en bois, et dont on se servait dans les processions. Je le portai tout le long du chemin, l'appuyant sur mon épaule gauche.

(*A suivre.*)

PETITES CHRONIQUES

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Barcelone vient d'écrire à la reine d'Espagne une lettre non moins énergique que respectueuse au sujet de la question romaine. Il supplie cette dernière d'exiger du gouvernement italien, par voie diplomatique ou autres moyens jugés plus opportuns, une réparation immédiate et proportionnée à la gravité des offenses faites à la religion catholique, à la souveraineté temporelle du Saint Siège et à l'auguste personne de Léon XIII, et de prendre les mesures propres à prévenir de nouveaux outrages.

Dans le cas où la réalisation de ces désirs serait impossible, l'évêque de Barcelonne suggère à la Régente d'offrir, au nom de la nation espagnole, l'hospitalité au Souverain Pontife s'il était forcé de quitter Rome.

M. Crispi ayant demandé à l'ambassadeur de France, près le Quirinal, la statistique des établissements français à Rome, ce dernier lui a répondu que l'administration

de ces établissements relève *ab antiquo* de l'ambassade près le Saint Siège.

—o—
NOUVELLES RELIGIEUSES.

—
BELGIQUE

Mgr Lambrecht, évêque de Gand, est décédé en cours de tournée pastorale, à l'âge de 41 ans. Nommé évêque auxiliaire de Gand en 1886, il en devint le titulaire en 1888.

—
ANGLETERRE

Le Prince de Galles, président du comité formé dans le but d'ériger un monument au R. P. Damien, a proposé, lors de la dernière réunion, d'élever un monument commémoratif sur sa tombe à Molokai, de créer à Londres sous le nom de "Institut du Père Damien," un établissement hospitalier où seraient traitées exclusivement les personnes atteintes de la lèpre, et de doter un ou plusieurs vaisseaux écoles, pour faciliter et encourager l'étude de la terrible maladie, qui, dans l'Inde seule, a fait actuellement 250.000 victimes. Toutes ces propositions ont été adoptées à l'unanimité.

—o—
Le Bonheur

On peut définir le Bonheur: "l'équation entre l'appétit et son objet." Or, cette équation, il y a deux moyens de l'établir: ou bien en faisant l'objet égal à l'appétit, ou bien en réduisant l'appétit à l'objet, ce qui se fait par l'esprit de sacrifice, de renoncement ou de mortification.

L'équation à la première manière est impossible ici-bas: inutile de le démontrer. Voilà des siècles et des siècles qu'on y travaille sans succès: philosophes, économistes y ont perdu leur temps et leur peine.

L'équation à la seconde manière est seule possible. Aussi N. S. Jésus-Christ, plus fort en toute science que les savants de

tous les siècles, ne s'est-il point mépris à cet égard. Il n'a pas même essayé de la première manière; mais avec une assurance qui suffirait à prouver sa divinité, il nous a enseigné la vraie solution, la seconde. Et quand je vois nos prétendus sages s'obstiner à résoudre le problème par la première équation, c'est à grand peine que je retiens un sourire de pitié. Ils me font l'effet d'écoliers troublés, égarés, qui ne savent plus ce qu'ils disent ou ce qu'ils font.

E. T. Curé.

—o—
Avis importants

1o La *Semaine Religieuse de Québec* entrera, le premier septembre prochain, dans sa seconde année d'existence.

2o A partir de cette date, elle contiendra seize pages d'une colonne.

3o Le premier numéro de la deuxième année sera adressé, non seulement aux abonnés actuels, mais aussi à un certain nombre d'autres personnes.

4o Ceux qui ne croiront pas devoir s'abonner, sont priés de renvoyer *immédiatement* le premier numéro de septembre, en écrivant leur nom sur la bande d'adresse avec le mot *Refusé*.

5o Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont bien voulu encourager notre publication et nous espérons qu'ils continueront de patronner cette bonne œuvre.

6o Nous prions aussi ceux dont l'abonnement n'est pas payé, de l'acquitter le plus tôt possible.

7o Nous espérons que les membres du clergé, outre leur abonnement personnel, prendront au moins un abonnement pour leur bibliothèque paroissiale.

8o On voudra bien se rappeler que l'abonnement est payable d'avance, au propriétaire-rédacteur, et que toute personne qui recrute cinq abonnés a droit à un abonnement gratis.

9o Sur demande, nous recommanderons aux prières les parents de nos abonnés.